

**Nomination : arrivée d'Elsa Ptakhine, déléguée générale du Synerpa**

**La confédération du Synerpa annonce la nomination d'Elsa Ptakhine au poste de déléguée générale. La nouvelle déléguée générale aura pour principale mission de mener à bien les réflexions techniques, juridiques et réglementaires permettant de proposer un modèle durable et adapté à l'accompagnement dans le secteur du grand âge.**

Elsa Ptakhine arrive en tant que déléguée générale du Synerpa à un moment où la confédération engage une réflexion collective et fondamentale autour d'un modèle durable et adapté à l'accompagnement des plus vulnérables en établissements spécialisés ou à domicile (comme le souhaitent près de 81 % des Français, sondage IFOP 2023). Elle aura pour principale mission de fédérer, avec son expertise technique, juridique et réglementaire, la puissance publique, les élus, les fédérations et les représentants des usagers.



**Pour Jean-Christophe Amarantinis, président de la confédération du Synerpa :** *« La confédération du Synerpa place toute sa confiance en l'expertise et la connaissance d'Elsa Ptakhine pour mener à bien et poursuivre les réflexions engagées autour du modèle privé. Le secteur du grand âge rencontre des transformations profondes qu'il est nécessaire de mener à toutes les échelles professionnelles et auprès de toutes les personnes engagées. »*

**Pour Elsa Ptakhine, déléguée générale du Synerpa :** *« Je suis très heureuse de mettre à profit mon expérience professionnelle de l'écosystème de santé du public et du privé au service de la confédération du Synerpa et auprès de l'ensemble des adhérents durant cette période de coconstruction. Il est fondamental que nous puissions réfléchir et œuvrer ensemble pour un modèle plus durable et qui embrasse l'ensemble des problématiques des personnes dépendantes au sein du secteur du grand âge. »*

Avocate de formation (DEA de droit privé de l'université Paris1 Panthéon-Sorbonne et de l'École de formation des barreaux de la cour d'appel de Paris), Elsa Ptakhine a démarré sa carrière en



exerçant au sein du cabinet d'avocats Houdart (2001-2010). Elle a occupé, entre 2010 et 2012, les postes de directrice des affaires juridiques et de directrice adjointe des affaires institutionnelles et de la stratégie à la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) avant d'être conseillère chargée de l'organisation interne et des affaires juridiques auprès de Marisol Touraine, alors ministre des Affaires sociales et de la Santé, entre 2012 et 2014. Elle a rejoint en 2014 l'Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale (Anap) au poste de responsable de programmes et projets pour occuper ensuite celui de directrice associée. Elle a assuré le secrétariat général du Centre national de gestion des praticiens et directeurs de la fonction publique hospitalière (2021-2024).

#### **À propos du Synerpa**

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des résidences services seniors (RSS) avec le Synerpa RSS, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 résidences seniors et maisons partagées et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 170 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETh) qui représente 110 établissements est également un syndicat affilié du Synerpa.

#### **Contacts presse**

HAVAS Paris – Quentin Zimmermann – Tél. : 06 44 26 51 41 – Email : [quentin.zimmermann@havas.com](mailto:quentin.zimmermann@havas.com)  
SYNERPA – Elisabeth Roy – Tél. : 06 17 49 56 64 – Email : [roy@synerpa.fr](mailto:roy@synerpa.fr)